



Communiqué de presse
Paris, le 12 mai 2022

Baromètre PRISM'EMPLOI Mars 2022



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MARS 2022

En mars 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'élève à 762 620 équivalents temps plein (ETP), en hausse de 9,2 % par rapport à mars 2021, progressant ainsi de 63 950 ETP sur un an. La croissance observée se situe toutefois 4,1 points en dessous de celle de février 2022, marquant un net ralentissement par rapport au mois dernier.

Les tendances sectorielles de l'intérim connaissent des évolutions contrastées :

- Le secteur du BTP enregistre la dégradation la plus marquée par rapport au mois dernier (avec 6,5 points de moins qu'en février 2022) et se retrouve de nouveau orienté à la baisse sur un an (-2,0 % par rapport à mars 2021).
- Les transports-logistique, qui ont connu au cours des trois dernières années, des évolutions plus favorables que la moyenne, voient désormais leur progression stagner (+1,2 % sur un an).
- La croissance ralentit dans le secteur industriel (+11,5 % en mars après +16,3 % en février) en raison de la baisse des emplois intérimaires dans l'automobile (-5,5 % sur un an).
- Le secteur du commerce voit également son dynamisme s'estomper par rapport au mois de février (avec 5,5 points de moins qu'en février 2022) mais avec la levée des restrictions sanitaires, celui-ci demeure porteur comparé à l'an dernier (+15,4 % par rapport à mars 2021).
- Avec +18,2 % (par rapport à mars 2021), les services sont le seul secteur à faire mieux que le mois dernier (+1,4 point de plus qu'en février) sous l'effet conjugué :
 - d'une forte croissance dans l'hôtellerie-restauration (+199,0 % sur un an), favorisée par la levée du pass vaccinal intervenue en mars 2022.
 - des besoins de recrutement élevés dans les activités à forte valeur ajoutée (les activités scientifiques et techniques enregistrent une hausse de 30,0 % sur un an).

Dans ce contexte, sur un an, toutes les qualifications sont orientées à la hausse mais là aussi de façon distincte. La relative tertiarisation des effectifs se traduit par des créations d'emplois intérimaires d'employés (+26,4 % sur un an) et de cadres et professions intermédiaires (+9,3 % sur un an) plus soutenues que celles d'ouvriers (ouvriers non qualifiés +5,5 % sur un an ; ouvriers qualifiés +7,7 % sur un an).

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi



DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de mars 2022 par rapport à mars 2021

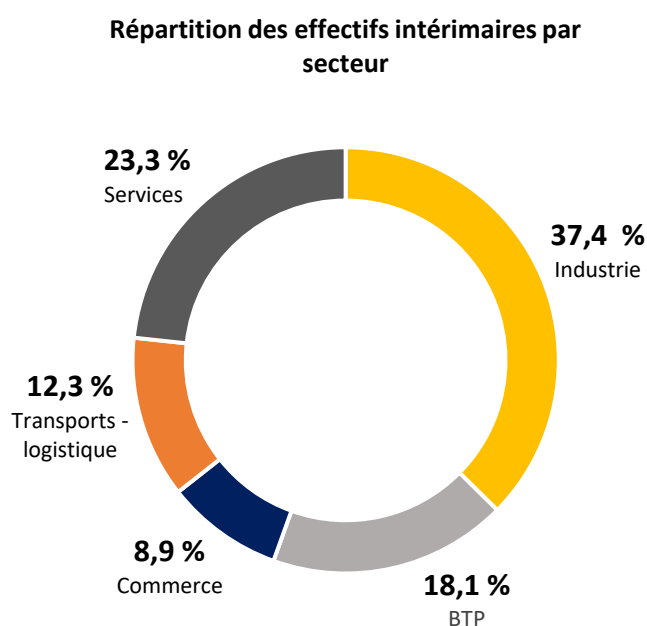
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en hausse (+9,2 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

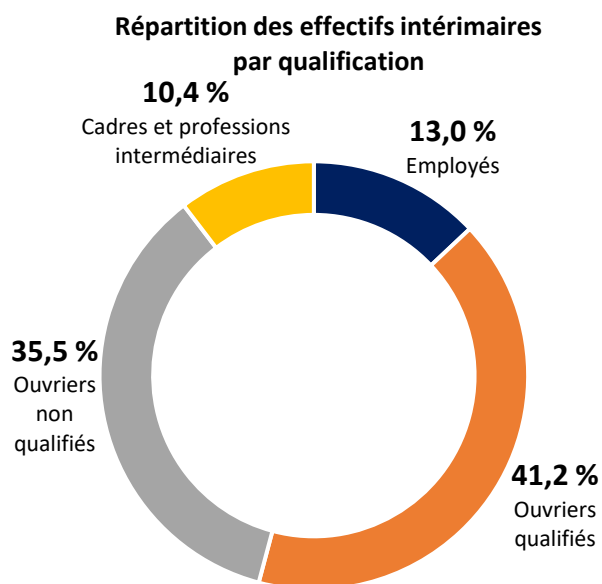
L'emploi intérimaire augmente dans les services (+18,2 %), le commerce (+15,4 %), l'industrie (+11,5 %) et les transports (+1,2 %), mais diminue dans le BTP (-2,0 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+26,4 %), les cadres et professions intermédiaires (+9,3 %), les ouvriers qualifiés (+7,7 %) et les ouvriers non qualifiés (+5,5 %).



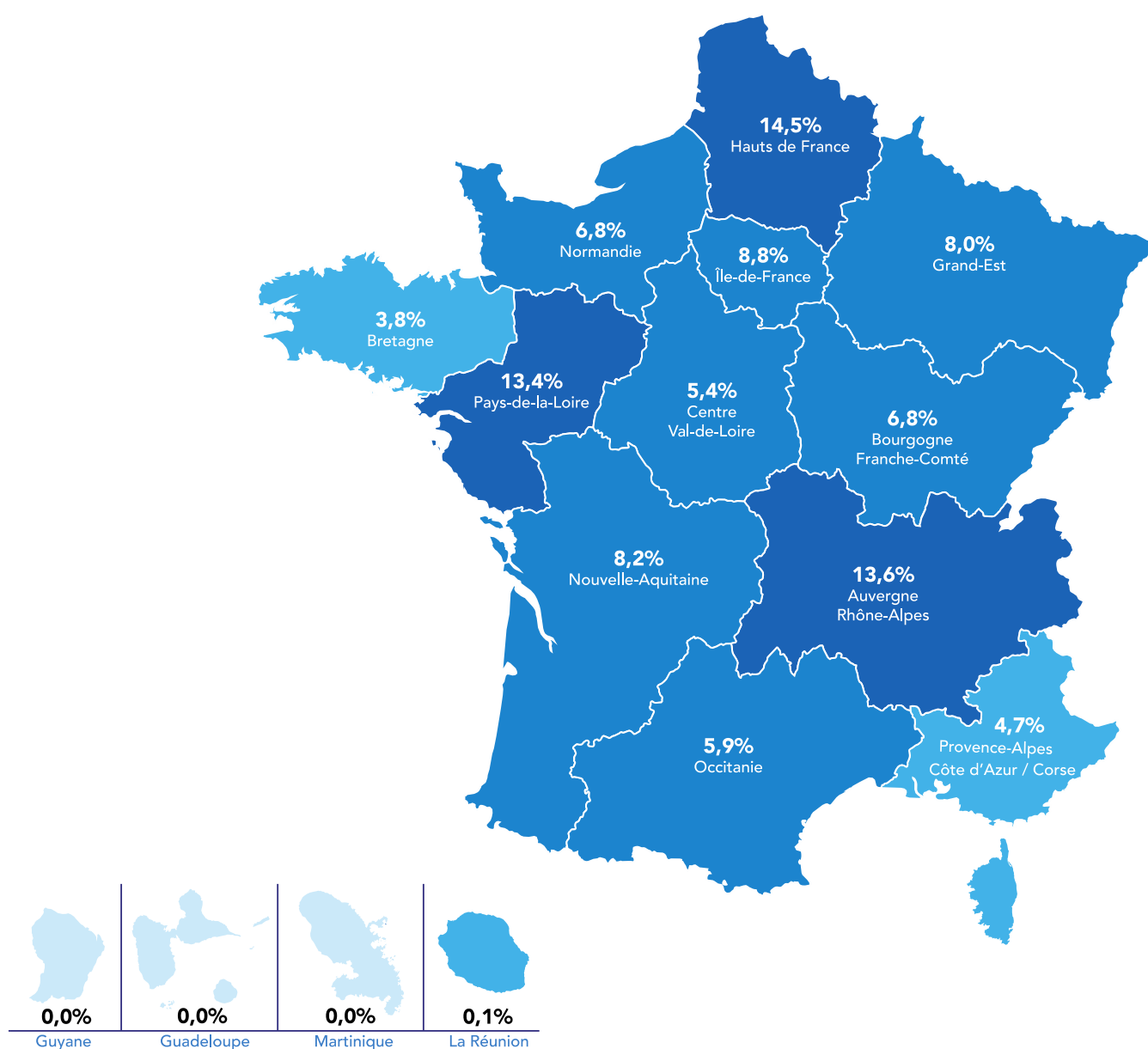
LE CDI INTÉRIMAIRE

En mars 2022, le CDI Intérimaire représente 48 867 ETP, correspondant à 6,4 % des effectifs des agences d'emploi.

Dans un environnement économique appelant à renforcer la sécurisation des parcours, celles-ci ont accru le nombre de leurs salariés en CDII de 2 069 ETP en un an, correspondant à une hausse de 4,4 %.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté dans les Hauts-de-France (10,6 %), en Pays de la Loire (9,9 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (9,1 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 4,1 % et 3,7 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France qui dénombre 14,5 % des CDII, Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 %, et Pays de la Loire : 13,4 %.



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de mars 2022 par rapport à mars 2021.

LES CHIFFRES CLÉS :

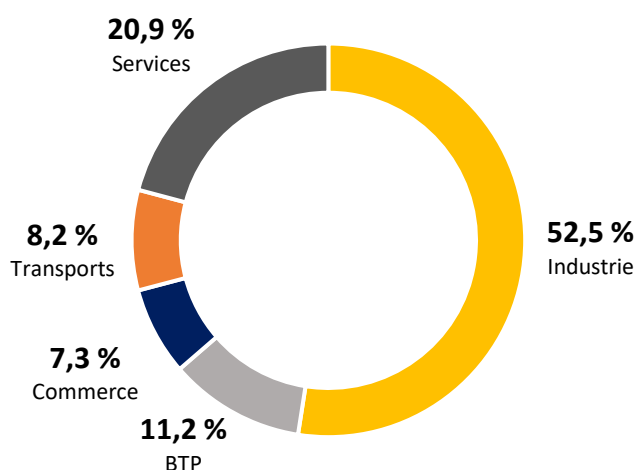
Les effectifs intérimaires sont en hausse (+6,8 %) en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

Des évolutions sectorielles contrastées

L'emploi intérimaire augmente dans les services (+11,9 %), l'industrie (+9,2 %), et le commerce (+5,6 %), mais diminue dans le BTP (-0,7 %), et dans les transports (-6,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

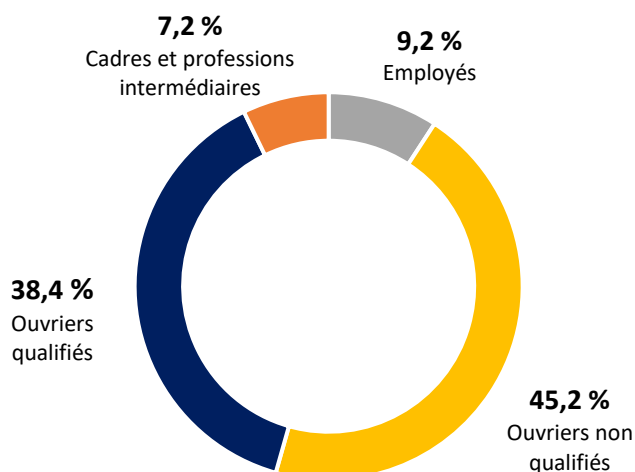


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications sont en hausse

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+18,7 %), les ouvriers non qualifiés (+6,7 %), les cadres et professions intermédiaires (+5,1 %), et les ouvriers qualifiés (+4,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



TENDANCES TERRITORIALES :

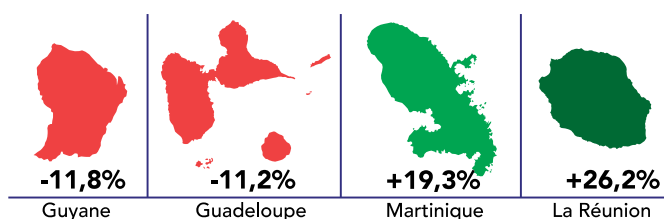
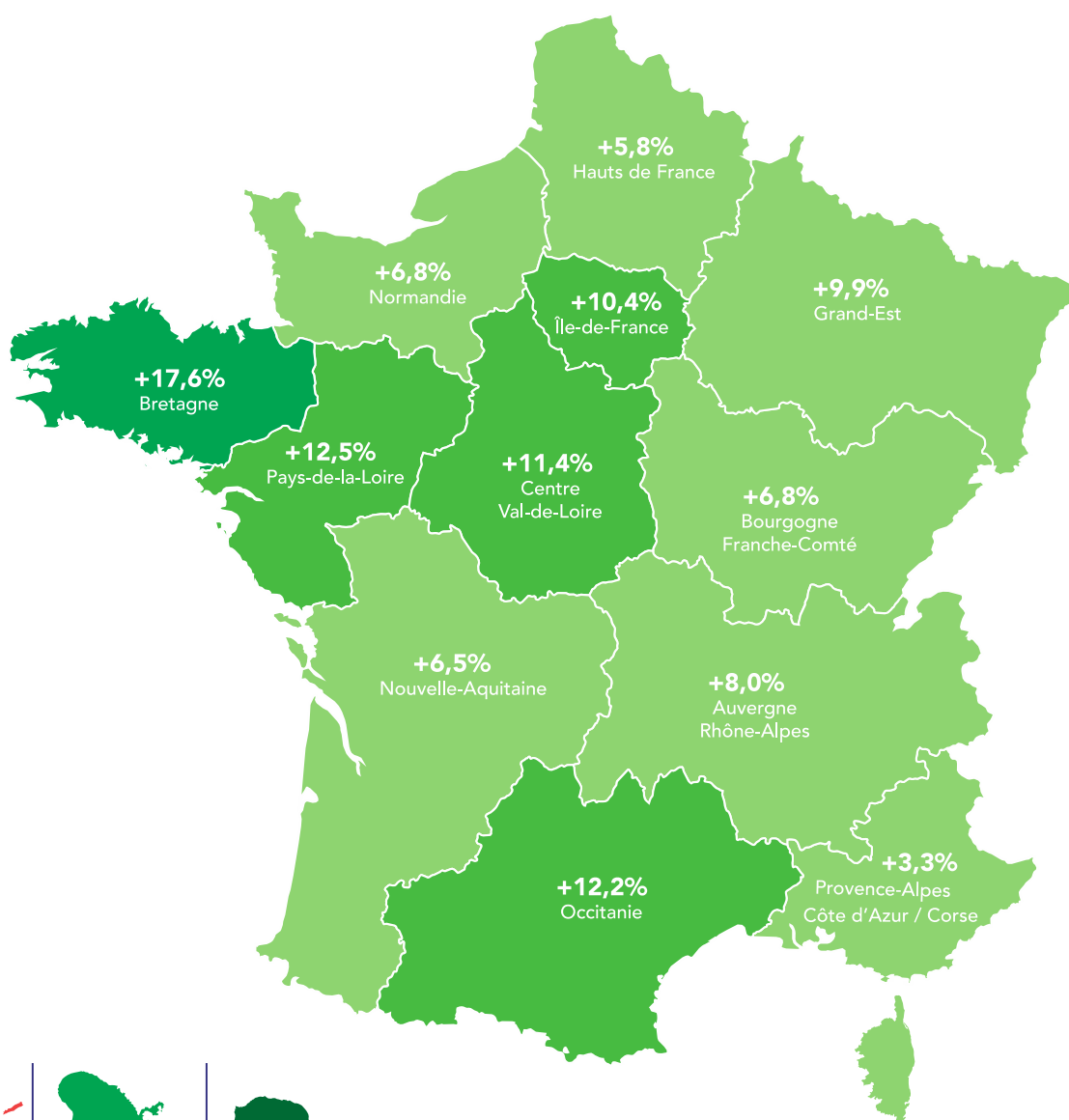
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Côte-d'Or	+5,3%	9,3%
Doubs	+0,9%	9,4%
Jura	+14,8%	9,4%
Nièvre	+13,3%	13,4%
Haute-Saône	+6,4%	10,6%
Saône-et-Loire	+9,5%	6,2%
Yonne	+9,7%	8,9%
Territoire de Belfort	-1,8%	11,5%

LA FRANCE DES RÉGIONS

Mars 2022 par rapport à mars 2021

Toutes les régions sont en hausse

Les spécialisations sectorielles des bassins d'emploi ont un effet différenciant sur les évolutions géographiques. Parmi les régions métropolitaines, 3 d'entre elles enregistrent des croissances supérieures à 12% : Bretagne à 17,6 %, Pays-de-la-Loire à 12,5 % et Occitanie à 12,2 % portées par les industries de pointe et le tourisme.



ZOOM SUR LES DROM

L'évolution en mars dans les DROM (+10,6 %) se situe au-dessus de la tendance générale (+9,2 %) avec de fortes disparités selon les territoires :

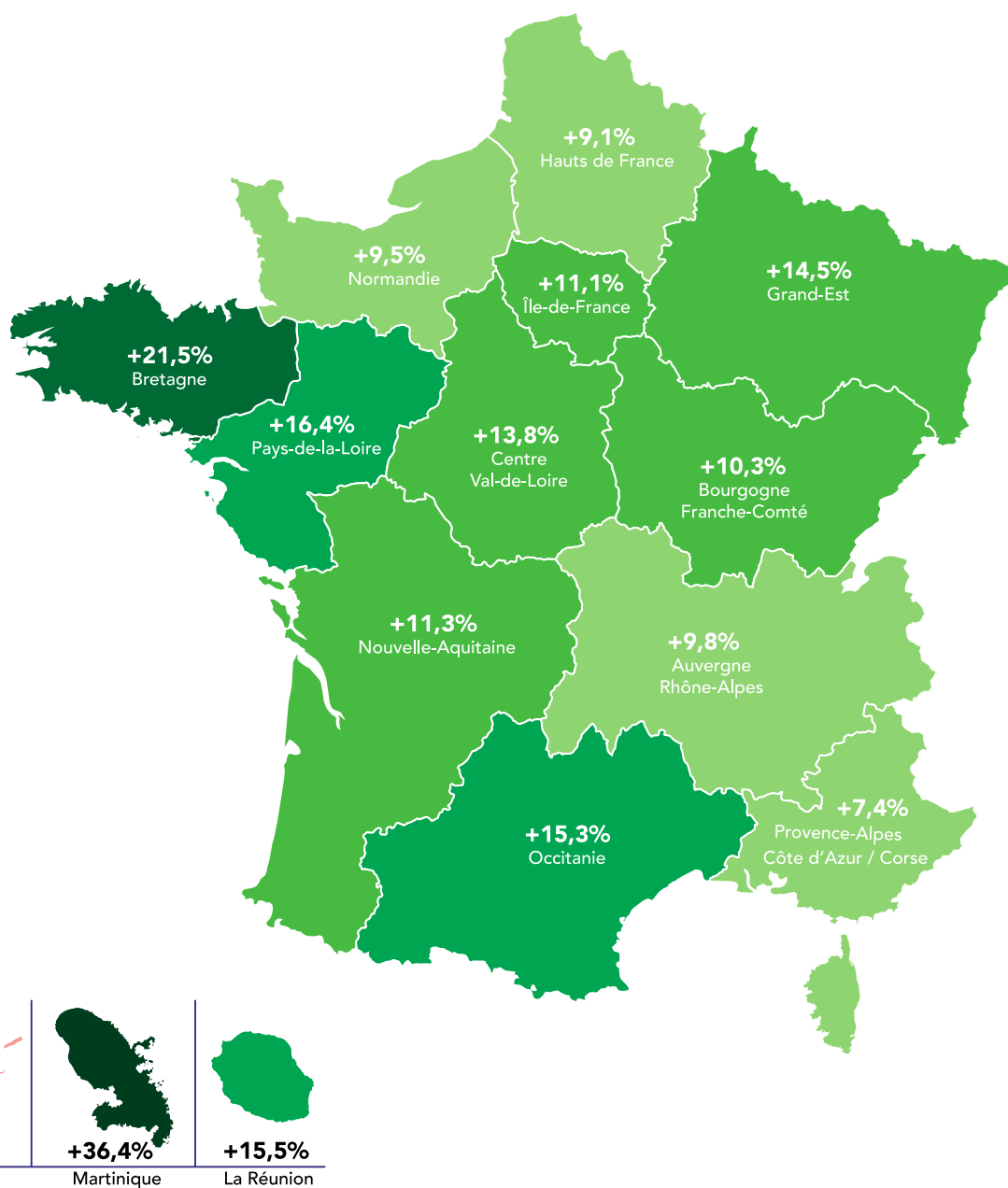
- L'emploi intérimaire à La Réunion (+26,2 %) et en Martinique (+19,3 %) enregistre une croissance dynamique alors qu'il recule en Guadeloupe (-11,2 %) et en Guyane (-11,8 %).
- Les divergences sectorielles sont encore plus marquées dans les DROM qu'en métropole. Les services, portés par le tourisme, croissent de +42,4 % sur un an. Commerce et Transports-logistique progressent de respectivement +22,8 % et +26,2 % par rapport à mars 2021. L'industrie se développe au rythme de +14,9 % sur un an. Enfin, à rebours des autres activités, le secteur du BTP diminue de -15,6 %.
- Comparé à la structure métropolitaine, l'emploi intérimaire dans les DROM est réparti de façon plus équilibrée. En effet, le secteur le plus important (le BTP) ne compte « que » pour 26,8 % quand 37,4 % des effectifs au niveau national dépendent d'un seul secteur (l'industrie).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES DANS LES DROM EN MARS 2022 par rapport à mars 2021

	Mars 2022
Évolution globale	+10,6 %
Guadeloupe	-11,2 %
Guyane	-11,8 %
Martinique	+19,3 %
La Réunion	+26,2 %

Cumul annuel : janvier-mars 2022 (%)

Au cours des trois premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse cumulée de +12,1 % par rapport à la même période en 2021.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

